



## ***Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal***

---

**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 121 août 2009**

---

### **Sommaire**

---

#### **\*Editorial\***

Régulation : Faire prévaloir la force de la raison sur la raison de la force

#### **\*Actualités\***

L'action Sonatel poursuit sa remontée à la BRVM

Réunion sous-régionale de coordination des fréquences aux frontières

Création d'un observatoire de l'information et des médias

Mise en place du Comité directeur de l'URAC

Lancement du système d'information Ecobiz

L'ANEJ a formé plus de 3700 jeunes à l'utilisation des TIC

Résultats du premier semestre 2009 en hausse de 7,9% pour le Groupe Sonatel

#### **\*Politique\***

L'Etat s'engage à débloquer l'aide destinée aux radios communautaires

L'ARTP rend public le calendrier de la régulation pour la période juin-décembre 2009

#### **Infrastructures et services**

Expresso lance le téléphone fixe sans fil

La bande passante Internet internationale passe à 4,2 Gbps

#### **\*Projets\***

L'ANEJ envisage d'équiper 14 centres de formation et de former 17.000 jeunes

#### **\*Rendez-vous\***

GLOBELICS 2009 (6-8 octobre 2009, Dakar, Sénégal)

Symposium Netsuds 2009 (13-16 octobre 2009, Bordeaux, France)

---

## Editorial

---

\* Régulation : Faire prévaloir la force de la raison sur la raison de la force

Après la fermeture de toutes les stations de radio de Sud Fm, la saisie du journal Sud Quotidien et l'arrestation d'une trentaine d'employés du Groupe Sud Communication en octobre 2005 pour « atteinte à la sûreté de l'Etat » suite à la diffusion d'une interview d'un des responsables du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), la suspension de Première Fm, au lendemain de son démarrage en mai 2007, au motif qu'elle utilisait une fréquence qui ne lui avait pas été officiellement attribuée, la fermeture des radios communautaires Afia Fm, Djoloff Fm et Oxyjeunes par le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) en mars 2009 pour non respect des règles du cahier des charges les régissant en matière de diffusion d'informations à caractère politique, la décision avortée de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) du 22 mai 2009 de suspendre toutes les stations de radios et de télévisions ne s'étant pas acquittées de leurs obligations financières, la suspension pendant quelques heures Walf TV le 4 mai 2009 dans le cadre du différend commercial l'opposant à la chaîne de télévision RDV, les émissions de Walf Fm et de Walf Tv ont été interrompues pendant une huitaine de jours entre le 27 août et le 3 septembre 2009 suite à une décision de justice relative au contentieux opposant le Bureau sénégalais du droit d'auteurs (BSDA) au Groupe Wal Fadjri. Si l'on ajoute à cela, les attaques informatiques contre certains sites web (Rewmi et Senweb), les violences exercées contre les journalistes en diverses circonstances, la censure d'un certain nombre de livres ainsi que les multiples convocations devant la justice voire les emprisonnements de journalistes, il apparaît que les autorités sont dans une logique de confrontation dans leurs rapports avec les médias nationaux notamment lorsqu'ils expriment un discours critique à leur égard. S'il n'est pas question de cautionner les violations de la loi par les journalistes et les groupes de presse qui les emploient, il n'est pas pour autant tolérable que ceux-ci se voient réduire brutalement au silence du jour au lendemain comme cela a été le cas à plusieurs reprises par le passé. Dans cette affaire opposant le BSDA au groupe Wal Fadjri, de nombreuses voix se sont élevées, à juste titre, contre la nature et la sévérité de la sanction jugées totalement disproportionnées par rapport au délit commis. En effet, du point de vue des principes, il est tout à fait inadmissible que l'Etat et ses démembrements portent ainsi atteinte à la liberté d'expression et au droit à l'information inscrits dans la Constitution du Sénégal après les longues et âpres luttes menées par les forces démocratiques pour le renforcement des libertés individuelles et collectives. Tant que l'attribution des fréquences de radio se fera sur la base de considérations politiques, pour ne pas dire politiciennes, comme cela a été le cas ces dernières années pour la création de stations Fm, tant qu'il sera possible d'obtenir l'autorisation de lancer une chaîne de télévision privée suite à une audience avec le Président de la République ou que l'attribution des licences de télécommunications se fera dans l'opacité, la mise en place d'une régulation adaptée, transparente, équilibrée et sereine restera un vœux pieux. Compte tenu de ses dimensions démocratiques, éthiques, économiques et de ses enjeux sociaux, la régulation de la Société de l'information, qu'elle porte sur les infrastructures de télécommunications comme sur les contenus, doit s'inscrire dans des rapports policés entre les différents acteurs reposant sur des règles élaborées et acceptées par tous. Seule une telle démarche peut permettre, le cas échéant, de faire preuve de toute la fermeté nécessaire dans l'observation de la loi sans pour autant tomber dans la brutalité. A l'heure où l'on parle de société de l'information et de la connaissance, il est grand temps de privilégier la force de la raison plutôt sur la raison de la force.

**Olivier Sagna**  
**Secrétaire général d'OSIRIS**

---

---

---

## Actualités

---

### \* L'action Sonatel poursuit sa remontée à la BRVM

L'action Sonatel, qui avait clôturé à 110.000 Francs CFA le 31 juillet 2009 à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), poursuit sa remontée puisqu'elle a atteint la cote de 115.000 Francs CFA le 31 août 2009.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

### \* Réunion sous-régionale de coordination des fréquences aux frontières

Du 18 au 20 août 2009, l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) a organisé une réunion sous-régionale de coordination des fréquences aux frontières. Cette réunion a regroupé le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali et le Sénégal avait pour objectif de procéder à la validation et à la signature du document portant cadre de coordination des fréquences aux frontières conformément à l'article 6 du Règlement des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

### \* Création d'un observatoire de l'information et des médias

Un groupe, composé de journalistes, d'universitaires et de chercheurs, a créé une structure dénommée « L'observatoire de l'information et des médias ». L'objectif de Limédia est essentiellement de traquer les manquements à l'éthique et à la déontologie en analysant les contenus diffusés par les médias sénégalais.

Limédia : <http://www.limedia.org/>

### \* Mise en place du Comité directeur de l'URAC

A l'issue de la première assemblée générale ordinaire de l'Union des radios associatives et communautaires du Sénégal (URAC), Souleymane Bâ, de la radio communautaire Afia FM, a été élu à la tête du Conseil d'administration de cette association. Composé de 15 membres et élu pour un mandat de trois ans, le Conseil d'administration de l'URAC a pour mission de positionner les radios communautaires dans le pluralisme médiatique sénégalais et d'en faire des outils de démocratisation à la base.

### \* Lancement du système d'information Ecobiz

Le Centre international du commerce extérieur du Sénégal (CICES) a organisé un séminaire de formation à l'occasion du lancement du réseau national « Ecobiz », système d'information ayant pour objectif de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

Ecobiz : <http://www.ecobiz.ecowas.int/>

\* L'ANEJ a formé plus de 3700 jeunes à l'utilisation des TIC

Grâce à un financement de 386.000.000 Francs CFA alloué par la Fondation Stmicroélectronics, l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), dans le cadre du programme «Initiative pour l'accès des jeunes aux technologies de l'information et de la communication (TIC), contre la fracture numérique et en faveur de la création d'emplois», a équipé six centres de formation et formé 3.720 jeunes aux technologies de l'information et de la communication. Originaires des régions de Dakar, Ziguinchor et Kolda, ces jeunes ont été formés à la connaissance et à l'approfondissement des logiciels Word, Excel et Power Point ainsi qu'à l'utilisation d'Internet.

ANEJ : <http://www.anej.sn/>

\* Résultats du premier semestre 2009 en hausse de 7,9% pour le Groupe Sonatel

Les résultats du groupe Sonatel pour le premier semestre 2009 laissent apparaître un chiffre d'affaire semestriel s'établissant à 279,59 milliards de Francs CFA contre 259,15 milliards de Francs CFA au 1<sup>er</sup> semestre 2008, soit une croissance de 7,9%. De son côté, le résultat net est de 101,133 milliards de Francs CFA contre 61, 503 milliards de Francs CFA en juin 2008, soit une hausse de 64,4%. La marge d'EBITDA du groupe Sonatel est de 59% à comparer à une marge d'EBIDTA de 34,7% pour sa maison-mère le Groupe France Télécom.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

---

## Politique

---

\* L'Etat s'engage à débloquer l'aide destinée aux radios communautaires

A l'occasion de la tournée qu'il a entreprise dans les différentes régions du pays afin d'évaluer l'aide à la presse, le Directeur de la communication, Pape Atou Diaw, a promis de se saisir du dossier de l'aide destinée aux radios communautaires qui n'a pas été allouée à ses ayants droit depuis deux ans. Officiellement, cette situation découlerait du fait que les bénéficiaires potentiels n'ont jamais fait les démarches nécessaires pour recevoir cette aide. Cette aide spécifique dont le montant global s'élève annuellement à 100 millions de Francs CFA et qui est distincte de l'aide dont peuvent bénéficier les autres organes de presse, devrait être attribuée en accord avec l'Union des radios communautaires (URAC).

\* L'ARTP rend public le calendrier de la régulation pour la période juin-décembre 2009

L'Agence pour la régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a rendu public le calendrier de la régulation pour la période juin-décembre 2009 en le mettant en ligne sur son site Web. Une comparaison avec le calendrier 2008 montre qu'un certain nombre de questions-clés, censées avoir été réglées l'année dernière, sont toujours en chantiers telles la sélection du transporteur, la portabilité des numéros, l'élaboration d'un modèle de calcul de coûts des services de données en vue du dégroupage ou encore la mise en place du Comité directeur du Fonds du service universel. D'autres ont accusé un retard important telles l'identification des abonnés aux services de téléphonie mobile, l'attribution de la licence pour le projet-pilote de Matam ou encore la transposition des actes additionnels au Traité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des directives de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

---

## Infrastructures et services

---

\* Expresso lance le téléphone fixe sans fil

Le 10 août 2009, Expresso, le dernier né des opérateurs de télécommunications au Sénégal, a présenté au public ses nouveaux produits. Parmi eux, un téléphone fixe sans fil, dénommé « Yobalema » (emmène-moi en Wolof), qui peut s'utiliser partout grâce à des batteries rechargeables. Ce terminal, qui possède un répertoire téléphonique d'une capacité de 500 contacts, propose parmi ses fonctionnalités une radio Fm et des jeux et permet d'envoyer des Sms, est vendu au prix de 15 000 Francs CFA.

Expresso : <http://www.expressotelecom.com/>

\* La bande passante Internet internationale passe à 4,2 Gbps

La bande passante Internet internationale qui était passée de 2,9 Gbps à 3,5 Gbps en avril 2009 avec la mise en service d'un nouveau lien Internet opéré par Tata Communications, est passée à 4,2 Gbps depuis juin 2009.

---

## Projets

---

\* L'ANEJ envisage d'équiper 14 centres de formation et de former 17.000 jeunes

Dans le cadre de la deuxième phase du « Programme d'initiative pour l'accès des jeunes aux technologies de l'information et de la communication (TIC), contre la fracture numérique et en faveur de la création d'emplois » mis en œuvre par l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), 14 nouveaux centres de formation devraient être équipés dans les localités de Dagana, Galoya, Guinguinéo, Kaffrine, Kahone, Kédougou, Kolda, Koungheul, Linguère, Parcelles Assainies, Pire, Rufisque et Yenne et 17.000 jeunes formés dans les douze prochains mois.

ANEJ : <http://www.anej.sn/>

---

## Rendez-vous

---

\* GLOBELICS 2009 (6-8 octobre 2009, Dakar, Sénégal)

Co-organisée par l'Université des Nations Unies (UNU) et le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), la septième édition de GLOBELICS se déroulera du 6 au 8 octobre 2009 à Dakar (Sénégal) sur le thème « Croissance inclusive par l'innovation et le changement technologique, pour l'éducation, le capital social et le développement durable ». GLOBELICS 2009 mettra l'accent sur les travaux contribuant à la compréhension du rôle de la technologie et de l'innovation dans l'amélioration de la croissance durable et du développement.

GLOBELICS 2009 : <http://globalics2009dakar.merit.unu.edu/>

\* Symposium Netsuds 2009 (13-16 octobre 2009, Bordeaux, France)

Le Groupe de recherche international (GDRI) Netsuds, avec la collaboration de VoxInternet, organisera du 13 au 16 octobre 2009 à Bordeaux (France) un colloque portant sur le thème

« Politiques et modes d'appropriation des TIC dans les Suds ». Il s'intéressera notamment aux politiques et stratégies du déploiement, de l'insertion et de la promotion des TIC dans les territoires, modalités d'usage telles que manifestées par les différentes catégories d'utilisateurs et aux effets et impacts des usages des TIC ainsi qu'aux dynamiques de changement économique, politique culturelle et social qu'elles impliquent.

Symposium Netsuds 2009 : <http://www.gdri-netsuds.org/>

---

**Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)**

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>**

---



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)  
Osiris, août 2009.**

---